

avec violence est passé de 35 par jour en 1994 à 59 en 1995. Au cours de la même période, le nombre d'effractions avec violence dans les domiciles a augmenté de 36 pour 100.

Les normes mexicaines de santé et de sécurité au travail ne sont pas aussi complètes qu'au Canada et ne sont pas toujours appliquées avec rigueur. Les syndicats mexicains ont tendance à privilégier les avantages économiques; ils n'ont pas insisté avec la même énergie que les syndicats canadiens sur l'amélioration des conditions de travail liées à la santé et à la sécurité. En réalité, c'est souvent la direction qui propose les dispositions sur la santé et la sécurité dans les conventions collectives. C'est le gouvernement qui est à l'origine de l'amélioration des normes. C'est là, du moins en partie, une des conséquences de l'ALÉNA et de son accord parallèle sur le travail. L'Accord nord-américain de coopération dans le domaine du travail (ANACT) exige des trois gouvernements signataires qu'ils garantissent un milieu de travail plus sain et plus propre. L'autre motivation à l'amélioration de la sécurité en milieu de travail est la hausse des cotisations versées aux commissions des accidents du travail.

Il est difficile d'évaluer les mesures de protection contre les incendies parce qu'on ne dispose pas de statistiques fiables. Un grand nombre d'incendies ne sont pas officiellement signalés. Le United States Department of Commerce a évalué que, en moyenne, 1 300 Mexicains perdent la vie dans des incendies et que 5 200 sont blessés chaque année. La crise économique a entraîné une réduction des dépenses publiques en prévention contre les incendies; il est donc encore plus important qu'auparavant pour les propriétaires de maison et d'entreprise de les équiper de systèmes de lutte contre l'incendie.

Les sociétés canadiennes, en particulier celles qui sont spécialisées dans

des créneaux précis, estiment en général que la constitution de partenariats avec des sociétés mexicaines est la méthode la plus efficace de pénétration du marché. Les fournisseurs mexicains connaissent leur marché et les barrières culturelles ne leur posent pas les mêmes problèmes qu'aux fournisseurs étrangers. Ces sociétés mexicaines manquent par contre des compétences techniques et de capitaux. Les sociétés canadiennes qui peuvent combler ces manques trouveront des possibilités intéressantes à long terme sur le marché mexicain.

LE SECTEUR DE LA SÉCURITÉ ET DE LA PROTECTION

Le secteur de la sécurité et de la protection comprend les sociétés qui fournissent de l'équipement et des services pour la prévention des blessures aux personnes et des dommages aux biens imputables aux risques de nature professionnelle et criminelle ainsi qu'aux incendies. On y retrouve les fabricants de produits et de technologies de protection, de même que les distributeurs de produits importés qui fournissent également des conseils sur la conception, l'entretien et l'exploitation des systèmes. Le nombre de conseillers professionnels spécialisés en sécurité et en protection est faible. Les sociétés mexicaines sont surtout spécialisées dans les éléments à faible contenu technologique du secteur mais dépendent largement des importations pour les technologies de pointe.

LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL

D'après les statistiques officielles du gouvernement, il y a eu plus de 437 000 accidents et maladies de nature professionnelle dans le secteur privé mexicain en 1995. Cela a causé des pertes totales de temps travaillé

de onze millions de jours. Ces chiffres ne comprennent que les incidents relevant de l'*Instituto Mexicano del Seguro Social (IMSS)*, Institut mexicain de la sécurité sociale, qui couvre les travailleurs du secteur privé. Les employeurs du secteur public sont régis par l'*Instituto de Seguridad y Servicios Sociales de los Trabajadores del Estado (ISSSTE)*, Institut de la sécurité et des services sociaux pour les employés du secteur public. Cet organisme n'a fait état que de 1 335 accidents au cours des huit premiers mois de 1995.

Même si l'application des normes de santé et de sécurité au travail souffre d'un certain laxisme, il y a eu des améliorations au cours des dernières années. Les responsables gouvernementaux reconnaissent cependant que, en 1995, il n'y a eu que cinq pour cent des 670 000 sociétés enregistrées à recevoir la visite d'inspecteurs. Les employés assurés de ces entreprises représentent moins de dix pour cent de la population mexicaine.

Le concept des contrôles techniques en matière de prévention des risques pour la santé et la sécurité est encore relativement nouveau au Mexique où l'équipement de protection personnelle des travailleurs retient davantage l'intérêt. La réglementation fixe en détail un certain nombre d'obligations pour toute une gamme d'équipements et de vêtements de protection. Avec la restructuration de l'économie mexicaine, on peut s'attendre à ce qu'un nombre croissant de sociétés s'occupent à la source des risques pour la sécurité.

LA PROTECTION CONTRE LE CRIME

Les grandes villes mexicaines ont toujours été relativement dangereuses et la crise économique qui a suivi la dévaluation du peso de décembre 1994 a aggravé la situation. Les criminels sont souvent fortement armés et, en l'absence d'une protection policière satisfaisante, ils sont